Nous soussignés commissaire nommés par L'academye Royalle de Chirurgie pour Examiner un memoire de m. Dojean chirurgien herniaire.

L'auteur du memoire dit quil sest attaché à Examiner les differantes methodes quon a mis en usage pour la guerison des hernies. apres les avoir bien considerée, il donne la preferance au point doré. il combat ensuitte le point doré par une nouvelle methode quil propose, mais comme l'auteur convient par son memoire ne l'avoir point pratiquée par luy même, ny vu pratiquer, et que parconsequand il ne parl point d'apres l'experiance. nous pansons que L'academye ne peu faire aucun usage de son memoire. a paris le 30 aoust 1752

Veyret Lequemery Puret

ARC 14 d. 30 n° 2

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE